

320214

ÏD VALEURS
Société par actions simplifiée
au capital de 75.023.488 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX
482 064 771 RCS ROUBAIX TOURCOING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1er JUIN 2011

L'an deux mille onze,
Le premier juin,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple adressée le 16 mai 2011.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean DUFOREST préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

- La SARL FEDER AUDIT, représentée par Monsieur Jean Bernard CAPPELIER, et
- La PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT, représentée par Monsieur Laurent GUIOT, Commissaires aux comptes, sont également présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 9.377.936 actions sur les 9.377.936 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité du capital, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;

- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- l'information relative au montant des honoraires versés à chaque Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport de gestion du groupe ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2010 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L 225-129-6 alinéa 2 du code de commerce
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Il donne également lecture du rapport sur la gestion du groupe,

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Suite omise jusque (...)

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que les mandats de :

- la Société PRICE WATERHOUSE COOPERS AUDIT SA, et de la SARL FEDER AUDIT, Co Commissaire aux comptes titulaire,

- et Madame Agnès NEZRY et de Monsieur Etienne BORIS, Co Commissaire aux comptes suppléants,

sont arrivés à expiration, décide de renouveler le mandat de la société PRICE WATERHOUSECOOPERS AUDIT SA en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et de procéder à la nomination de Monsieur Jean Bernard CAPPELIER en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, de Monsieur Yves NICOLAS et la société FEDER AUDIT en qualité de co-commissaires aux comptes suppléants ; le tout pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2016.

Par suite, les commissaires aux comptes de la société sont pour cette nouvelle période :

- En qualité de co-commissaires aux comptes titulaires :
 - o Le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT domicilié 32 boulevard Carnot – 59000 LILLE
 - o Monsieur Jean Bernard CAPPELIER demeurant à PARIS (75001) 11 rue Bertin Poirée
- en qualité de co commissaires aux comptes suppléant :
 - o Monsieur Yves NICOLAS demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) 63 Rue de Villiers
 - o La SARL FEDER AUDIT domiciliée 11 rue Bertin Poirée -75001 PARIS

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que ceux-ci n'ont réalisé aucune intervention dans une opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les Sociétés que celle-ci contrôle au cours des deux derniers exercices.

Chacun des commissaires aux comptes a fait savoir qu'il acceptait cette désignation.

Cette résolution, mise aux voix, est à l'unanimité des présents ou représentés.

Suite omise jusque (...)

HUITIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

u
Certifié conforme
J m m / —